

Compte Personnel de Formation

La démarche

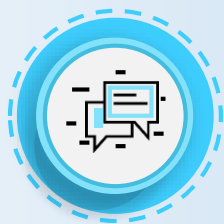
Une idée, un projet

J'ai envie ou je ressens le besoin d'évoluer professionnellement.



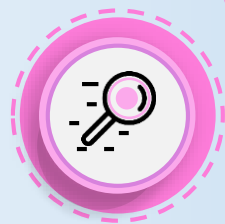
Un accompagnement

Je me fais accompagner dans la construction de mon projet par un conseiller en évolution professionnelle.



La recherche de formations

Je cherche une formation me permettant de concrétiser mon projet d'évolution professionnelle.



Mon CPF

Je consulte le nombre d'heures acquises au titre du CPF.



La réglementation

Je prends connaissance de la circulaire : projets et formations éligibles, modalités de mobilisation, prise en charge financière, etc.



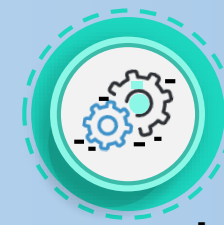
Ma formation

J'entre en formation! La prise en charge financière est conditionnée à mon assiduité.



La décision de l'employeur

La commission académique étudie ma demande et accorde ou non la mobilisation du CPF au regard de plusieurs critères. Réponse au mois de juin.



La campagne de mobilisation du CPF

Je constitue mon dossier et le dépose sur Valère entre le 12 mars et le 23 avril 2021.

